

MELANGES PEDAGOGIQUES 1974

R. DUDA

FONCTIONS DISCURSIVES ET COMMUNICATION ECRITE

C.R.A.P.E.L.

L'étude des fonctions discursives, telle qu'elle se poursuit depuis quelques années¹, présente pour la linguistique appliquée à la pédagogie des langues l'indéniable intérêt de s'attacher à une description du discours saisi dans sa fonction de communication.

Dans un premier temps, le C.R.A.P.E.L. a entrepris l'étude des fonctions discursives dans la communication orale spontanée (Holec, 1973 ; Heddesheimer et al., 1973). Il apparaît cependant que, compte tenu des besoins (professionnels en particulier) de nombreux étudiants de langue, il sera utile d'examiner la nature et les manifestations des fonctions discursives et des valeurs illocutoires dans la communication écrite².

Nous retiendrons les trois grands domaines où l'écrit demeure le moyen privilégié de communiquer, à savoir :

- la correspondance à distance, officielle ou intime ;
- la rédaction ou la lecture d'articles, de notices ou d'ouvrages spécialisés (communication des connaissances) ;
- la presse (communication d'informations, d'opinions, de connaissances).

Nous passerons sous silence l'écrit littéraire, puisqu'en dehors des « spécialistes », rares sont les étudiants de langue qui éprouvent la nécessité, soit de

¹ Pour une bibliographie, voir Holec (1973).

² « L'acte illocutoire est l'acte effectué en disant quelque chose, par opposition à l'acte de dire quelque chose ». Holec (1973, p. 4).

s'exprimer eux-mêmes par le truchement du discours littéraire, soit simplement de « décortiquer », seuls ou en groupe, les mécanismes et le fonctionnement de celui-ci.

I. APPRENTISSAGE DE LA COMMUNICATION ECRITE

L'examen de la relation étudiant de langue / communication écrite appelle quelques remarques :

a) En raison même de la nature de la communication écrite, l'étudiant est en mesure de constituer lui-même un corpus d'observation, d'analyse, et d'imitation le cas échéant, ceci à la différence de la communication orale spontanée, pour laquelle la constitution d'un corpus s'avère extrêmement longue et complexe.

b) La communication écrite pose d'abord, comme tous les types de communication, le problème de la *compréhension* purement dénotative, préalable indispensable à toute ré-exploitation des documents fondée sur une analyse, donc une « compréhension », fonctionnelle. On entendra par « compréhension dénotative » celle qui dépend d'une connaissance précise des mécanismes morpho-syntaxiques de l'anglais écrit et du lexique utilisé dans le corpus (personnel éventuellement) de l'étudiant. Nous distinguerons celle-ci d'une compréhension plus complète qui incluerait la reconnaissance des fonctions et la perception des valeurs illocutoires du texte, y compris les phénomènes connotatifs.

c) Parmi les trois domaines signalés plus haut, seules la correspondance et la communication « spécialisée » devraient donner lieu à une ré-exploitation en vue de l'*expression* écrite, conformément aux besoins, souvent exprimés, des étudiants. La presse ne poserait donc qu'un problème de « compréhension » fonctionnelle, bien que l'on puisse signaler l'utilité de savoir rédiger une annonce (technique au demeurant vite acquise).

d) L'analyste-enseignant doit être en mesure de fournir à l'étudiant, sinon une description, du moins une méthodologie de reconnaissance, et éventuellement de ré-exploitation des fonctions discursives à l'écrit. On peut raisonnablement penser que, si à l'oral l'identification des fonctions discursives s'est avérée particulièrement difficile (Holec, 1973, p. 13 et sq.), à l'écrit certaines simplifications vont apparaître, liées sans doute au caractère spécifique de la communication écrite.

II. ELEMENTS DE DESCRIPTION DES FONCTIONS DISCURSIVES A L'ECRIT

En raison de la remarque c) ci-dessus, nous distinguerons d'un côté la correspondance et la communication spécialisée, et de l'autre la presse.

1. La communication spécialisée et la correspondance

a) la communication spécialisée

La simplification fonctionnelle que nous avons envisagée plus haut semble confirmée dans le cas de la communication spécialisée. De l'avis des praticiens eux-mêmes les fonctions les plus courantes semblent être :

- l'exposition ou la démonstration (d'un argument, d'une hypothèse...),
- la description ou la définition (d'une expérience, d'un théorème...),
- l'expression d'opinions ou d'hypothèses,
- la réfutation d'arguments ou d'hypothèses.

Le travail ici va donc consister essentiellement en une recherche de fonctions supplémentaires éventuelles, et en une description des réalisations différentes des fonctions reconnues. Par exemple, pour illustrer l'expression d'hypothèses, on a pu relever les énoncés suivants dans un même article traitant de l'origine de la terre :

- *It is probable that...*
- *the sun must originally have been in a rather different condition.*
- *It is widely assumed by well-informed people that the moon came out of the earth, presumably from what is now the Pacific Ocean. This was proposed about 60 years ago...*
- *Harold Jeffreys... thought that his analysis indicated the possibility that the moon...*
- *Moulton and Jeffreys showed the improbability...*
- *they proposed theories...*
- *there is very little probability...*
- *In fact, it would appear that there is about as much chance of finding...*
- *There is much evidence, however...*
- *The same considerations would seem to indicate...*
- *Solar systems are almost certainly commonplace...*
- *It would seem reasonable to believe that...*
- *Theories along this line are more plausible to us today...*

- *In my opinion...*
- *This is only an approximate law which does not hold very well...*
- *They proposed...*
- *The answer seems to be...*
- *Any suggestions that I may make can hardly be considered as certainly true...*
- *Kuiper believes...*
- *It seems reasonably certain...*
- *It now seems that...*
- *The variation is most plausibly explained...*
- *They argued that...*
- *It has been thought...*
- *If on the other hand we assume that...*
- *The earth very likely had an atmosphere...*

Harold C. Urey, *The Origin of the Earth* (1952)

Au cours de l'année 1974-75, deux groupes de recherche vont rassembler, observer et analyser un corpus de textes médicaux et scientifiques, afin d'élaborer si possible des modules d'apprentissage de la *compréhension* (reconnaissance des fonctions et des valeurs illocutoires) et de *l'expression écrites*³.

b) *la correspondance*

Il convient de distinguer ici, d'un côté, la correspondance officielle, et de l'autre la correspondance intime.

— LA CORRESPONDANCE OFFICIELLE :

On entendra par « correspondance officielle » la correspondance commerciale, des affaires, de l'administration, etc. Les fonctions les plus courantes semblent être ici les suivantes :

- la salutation,
- la demande ou l'apport d'information,
- les remerciements,
- les sollicitations,
- l'expression de regrets,
- la mise en garde,
- la menace.

³ Ceci dans le cadre de l'enseignement de l'anglais dans les Facultés des Sciences et de Médecine (Université de Nancy I).

Les réalisations conventionnelles de ces fonctions sont nombreuses, et sont souvent répertoriées dans les ouvrages destinés à l'apprentissage de la correspondance. Il suffira à l'étudiant de langue de compléter, par des relevés personnels, les informations qu'il trouvera dans ces ouvrages. Il est probable que des fonctions moins conventionnalisées dans leurs manifestations formelles existent, mais seule une analyse méticuleuse d'un corpus suffisamment grand nous permettra de l'affirmer.

— LA CORRESPONDANCE INTIME

Bien entendu il s'agit de la correspondance qui peut s'établir entre parents ou amis, hors de toute contrainte administrative, commerciale, etc.

Elle n'échappe pas totalement aux procédés conventionnels, et ceux-ci, comme pour la correspondance officielle, peuvent être appris partiellement grâce à certains manuels. Cependant, la raison d'être même de ce type de correspondance, et les similitudes qu'il présente souvent sur certains points (thèmes, lexicque, structures linguistiques) avec la communication orale spontanée, rendent son analyse plus difficile que celle de la correspondance officielle. Entre autres, il est probable que la correspondance intime présente un échantillonnage plus grand, sinon des fonctions elles-mêmes, du moins de leurs manifestations formelles.

Par rapport à la communication orale, la correspondance intime présente l'intérêt de ne pas placer d'emblée l'analyste ou l'étudiant devant le problème épineux posé par les phénomènes prosodiques et paralinguistiques, dont la perception et la description sont si ardues, mais si essentielles à l'oral. Ceci ne veut pas dire que l'on peut se contenter d'analyser la partie purement linguistique d'une lettre. Il est clair que là où le locuteur, à l'oral, aurait recours, consciemment ou non, aux phénomènes prosodiques ou paralinguistiques, à l'écrit, il exploitera d'autres procédés, corrélatifs en somme des premiers, tels que le graphisme, la ponctuation, les dessins, la couleur ou le type de papier⁴, la couleur de l'encre, le type d'instrument utilisé pour écrire (crayon, stylo à bille, machine à écrire). Si certains de ces procédés sont à présent conventionnalisés, d'autres par contre sont plus aléatoires, et il est probable qu'il ne sera guère possible d'en fournir une description fonctionnelle satisfaisante. Leur interprétation et leur emploi dépendront en fin de compte de la sensibilité, de la culture ou tout simplement des habitudes du lecteur ou du scripteur.

Enfin, dans la correspondance intime apparaissent des phénomènes de connotation rhétorique, en particulier au niveau lexical, dont la perception ne pose par définition aucun problème au lecteur, en raison des rapports qu'il entretient avec le scripteur.

⁴ On peut signaler l'anecdote de ce don Juan adolescent qui avait répudié par écrit une de ses conquêtes en se servant de papier de toilette en guise de papier à lettrés.

Un exemple tiré d'une lettre adressée par un Anglais à deux amis restés en France peut illustrer ce que l'on entend par connotation rhétorique :

« ... a chess player at the school is making life more interesting than before so I shall attempt to get some reading done on that ».

La signification (et partant, la fonction) *dénotative* de *chess* est ici évidente pour tout lecteur, même non averti en matière d'échecs ; c'est-à-dire que chaque lecteur *individuel* attribue au mot une signification qui pour lui est satisfaisante, indépendamment de l'« exactitude » objective de son interprétation. Fonctionnellement, la signification dénotative du mot *chess* est donc la somme, d'une part, de sa signification objective, et d'autre part, de l'ensemble des interprétations individuelles du mot en situation de communication. Il est possible également de considérer la signification dénotative de *chess* comme étant la signification consensuelle que lui attribuerait l'ensemble de la population, ou à la rigueur le dictionnaire, celui-ci étant censé enregistrer le consensus.

Quoi qu'il en soit pour sa signification dénotative, le mot *chess*, compte tenu de la situation de communication dans laquelle il a été utilisé, se charge d'une signification *connotative* que nous qualifierons de « rhétorique », dans la mesure où le scripteur et ses lecteurs attribuent *ensemble* au mot une signification non objective. Dans le cas présent, il se trouve que ce sont ces derniers qui ont initié le premier aux échecs « sérieux » (d'où : « ... I shall attempt to get some reading done on that ») et que tous trois ont passé plusieurs « soirées-échecs » mémorables ensemble. Le mot *chess* va donc se charger d'une signification et d'une fonction confondues, différentes de la seule fonction informative (qui correspondrait au niveau de décodage dénotatif) et destinées à manifester la permanence du souvenir et le sentiment d'une communauté d'intérêt.

Cet aspect particulier de la correspondance intime est lié à l'existence des « langues », particulières aux sous-groupes culturels ou socio-professionnels, dont Vendryès (1968, p. 266 et sq.) a bien décrit l'existence, mais dont il a sous-estimé l'importance du point de vue de la communication.

Pour ce qui nous concerne, ces phénomènes de connotation rhétorique, que nous pourrions qualifier temporairement d'« illocutoire lexical »⁵, devront faire l'objet d'analyses et de descriptions précises dans le domaine de la presse écrite, en raison du caractère public (donc touchant le plus grand nombre) de ce moyen de communication.

⁵ Par opposition à l'illocutoire « énonciatif » examiné dans Holec (1973) et Heddesheimer et al. (1973).

2. La presse écrite

Le rôle important que la presse écrite peut jouer dans l'apprentissage d'une langue étrangère, en tant que source et vecteur d'une vaste quantité de matériel linguistique, oblige, au niveau avancé, d'examiner les problèmes posés par la lecture cursive de ce matériel. En d'autres termes, quels éléments doit-on fournir à l'étudiant (indépendamment d'une technique de lecture rapide) afin de lui permettre d'améliorer sa faculté de lecture cursive ? Celle-ci suppose dans un premier temps que l'étudiant maîtrise les éléments de morpho-syntaxe et de lexique indispensables pour assurer un décodage du texte au plan de la simple dénotation, « dénotation » étant pris ici dans le sens de « signification consensuelle » proposé plus haut (dans le cas de la communication spécialisée, on pourra sans doute se contenter de ce niveau d'interprétation, à condition toutefois que les fonctions du texte soient toujours manifestes). Cependant, après avoir examiné le cas particulier de la correspondance intime, nous savons que ces éléments ne suffisent pas pour assurer une lecture « totale » du texte, ou du moins des parties du texte qui retiennent spécialement l'attention du lecteur. Il est évident par ailleurs que le discours journalistique ne fonctionne pas au niveau de la seule dénotation. Il est donc nécessaire de fournir à l'étudiant de langue la possibilité de reconnaître et d'interpréter correctement les phénomènes illocutoires (dont la connotation rhétorique) inhérents aux textes. Ceci lui permettrait d'effectuer une lecture linguistiquement plus fructueuse, puisque les effets de connotation rhétorique, contrairement à ceux que l'on rencontre dans la correspondance, ne sont plus la « propriété » d'un groupe extrêmement réduit, mais celle du plus grand nombre, possesseur de la langue-cible. Ces effets de connotation sont d'autant plus intéressants qu'ils se constituent en véritables « réseaux connotatifs » à travers des textes ou des séries de textes⁶.

Du coup il convient de considérer l'article de journal comme un « énoncé », ayant une ou plusieurs fonctions dans le cadre de la communication journal/lecteur. Bien entendu, les énoncés atomiques qui, assemblés, composent l'article, peuvent véhiculer individuellement des fonctions différentes de celle(s) de l'article lui-même. Mais elles devront être analysées compte tenu de la fonction générale.

⁶ Ces réseaux existent également à l'oral, mais ne deviendraient perceptibles pour l'analyste que s'il pouvait disposer de suffisamment d'enregistrements de groupes d'individus, liés entre eux socialement ou culturellement, et ayant des échanges spontanés fréquents.

Une des principales tentatives pour traiter cet aspect de la communication écrite non-littéraire se trouve chez R. Barthes (*Système de la mode*, 1967 : Le Système Rhétorique), qui décrit ce qu'il appelle « l'idéologie de mode » (p. 234 et sq.). Barthes s'efforce de démontrer comment le discours des chroniqueurs de mode participe fonctionnellement au maintien et au développement dans l'esprit des lectrices d'une vision du monde empreinte de choix sociaux et culturels foncièrement conservateurs.

D'un point de vue purement pédagogique, la détermination des fonctions dans le discours journalistique, malgré l'intérêt épistémologique qu'elle présente, doit céder le pas dans un premier temps à l'examen des divers réseaux connotatifs qui s'instaurent dans ce discours. On constatera d'ailleurs que l'analyse de ces réseaux révèle, comme on pouvait s'y attendre, le fait qu'ils assument des fonctions précises dans le cadre de la communication.

Examinons à présent les différents types de connotation rhétorique :

- a) la connotation graphique,
- b) la connotation lexicale,
- c) la connotation énonciative.

a) *la connotation graphique (ou illocutoire graphique)*

FLICS FASCISTES ET ~~ASSASSINS~~

Ces imprécations qui s'étaient sur un mur à Nancy permettent d'illustrer la notion de « connotation graphique ».

Le recours à l'emblème, tristement célèbre, ~~SS~~, à la place de SS, permet de charger l'énoncé d'une violence émotionnelle certaine, et pour ainsi dire, d'illustrer et de renforcer l'amalgame établi entre FLICS d'un côté et FASCISTES de l'autre.

Dans l'exemple anglais ci-contre, l'utilisation de la calligraphie, écriture prestigieuse, pour le nom de la banque, Coutts & Co., permet de faire écho aux noms des hommes non moins prestigieux qui ont honoré cette banque de leur confiance. Comme dans l'exemple précédent un procédé graphique va créer un amalgame, une « séquence » logique entre les différents éléments :

William Pitt the Younger, George Canning, Charles James Fox, Edmund Burke, Coutts & Co.

Enfin, on peut signaler la comparaison classique :

fleur de lis/fleur de lys

versée comme pièce de l'accusation au dossier de la réforme orthographique

Particular people have always banked at Coutts.



William Pitt the Younger



Edmund Burke



George Canning



Charles James Fox

Aren't you particular too?

There are, of course, many banks but Coutts is of a different order. It caters for particular people and always has done.

Being small, Coutts gives customers more personal attention—narrative statements of account, for example, showing the *full* details of each transaction.

You'd notice the difference at Coutts—in a hundred small ways. The most modern methods are used—but the old courtesies are still observed.

Coutts & Co.



Coutts & Co, 440 Strand,
London WC2R 0QS
Please send me details of your services

Name _____

Address _____

P2

b) *la connotation lexicale (ou illocutoire lexical)*

Il convient de distinguer ici deux types de phénomènes : d'un côté, les procédés alusifs et référentiels, topiques ou culturels ; de l'autre, les procédés de polarisation sémantique.

— *allusions et références* : celles-ci peuvent être *topiques*, c'est-à-dire, liées aux événements du moment, dont le lecteur, suppose-t-on, a connaissance. C'est ce genre d'allusions qui rend si difficile par exemple la lecture des publications satiriques comme *Punch* ou *Private Eye*. Le caractère évanescent de ces procédés rend toute description systématique impossible. L'étudiant cependant pourra décoder seul, ou éventuellement avec l'aide de l'enseignement, tel ou tel de ces procédés. Par exemple, la lecture régulière des journaux d'information permettra à son tour la lecture des journaux satiriques.

Les allusions et références peuvent être également *culturelles*, distinctes des précédentes en raison de leur caractère de permanence. On les trouvera le plus facilement bien entendu dans certains types d'articles : critiques d'art, cinématographiques, théâtrales, littéraires, articles de fond, etc. L'interprétation correcte de ces allusions est fonction de la culture du lecteur dans le domaine traité. Dans la mesure où la culture de l'Anglais éduqué moyen diffère cependant sur certains points de la culture du Français correspondant, certains ajustements s'avéreront nécessaires.

— *procédés de polarisation sémantique*

Un exemple de polarisation sémantique qui a totalement réussi est celui du sort réservé aux termes *anarchie* et *anarchiste*, depuis l'époque de « la propagande par le fait ». L'utilisation péjorative quasi exclusive qui en est faite à présent⁷ est le résultat de leur emploi par la presse, tant en Angleterre qu'en France, dans des contextes orientés, où dominent les thèmes de *chaos*, *désordre*, *désorganisation*, etc.

Des polarisations de ce type sont toujours en cours, et si le locuteur natif « sent » confusément ces valeurs nouvelles qui viennent s'ajouter à des termes familiers, l'étudiant de langue, lui, en raison de son éloignement, ne peut guère en avoir conscience. Il sera possible de l'aider à condition de disposer d'analyses précises de la combinatoire lexicale et de la thématique dans les différentes catégories d'articles que l'on rencontre dans la presse (faits divers, politique, sports, mode, arts, etc.).

Dans le cas des procédés alusifs et référentiels, c'est la valeur dénotative du signe qui échappe au lecteur non averti. Celui-ci prend conscience immé-

⁷ A tel point que les anarchistes ont souvent recours à présent au terme « libertaire », afin d'éviter l'ambiguïté des autres.

diatement de son incompréhension, et peut donc chercher les moyens de la résoudre. Par contre, dans les phénomènes de polarisation, la valeur dénotative du signe est perçue, mais non sa valeur connotative. Il y a donc mé-compréhension, qui ne peut se reconnaître, par définition, comme telle, et qui ne peut donc pas chercher à se résoudre.

La fonction de ces procédés de connotation lexicale paraît ainsi doublé :

- une fonction linguistique, dans le sens où ces procédés portent sur la transformation du système sémantique de la langue (procédés de polarisation) ;
- une fonction sociale : maintenir et manifester l'existence et la cohésion de sous-groupes sociaux particularisés (procédés allusifs et référentiels de type culturel).

Nous retrouverons cette dernière fonction en examinant le troisième type de connotation rhétorique.

c) la connotation énonciative (ou illocutoire énonciatif)

Celle-ci peut prendre plusieurs aspects :

1. le jeu de mots, qui à vrai dire est une transformation portant sur un énoncé « normal », qui est lu sous l'énoncé effectivement produit. Exemple :

Fur from the madding crowd,

titre d'un article de mode paru dans le *Guardian* (7.9.71). Il s'agit là d'un pastiche du titre du roman de T. Hardy, *Far from the madding crowd* (1874). Sans être inconnu, ce roman ne jouit pas d'une très grande célébrité, et utiliser son titre de la façon que nous avons vue revient à signaler que l'article qui suit est destiné à être lu par une partie relativement cultivée de la population. Le fait même que ce titre ait été relevé dans le *Guardian* est significatif, lorsque l'on connaît la catégorie de lecteurs à laquelle le *Guardian* s'adresse habituellement (enseignants, étudiants, cadres « progressistes », etc.).

2. l'utilisation de citations latines, françaises, etc.

3. les variations de niveaux de langue à effet comique :

« It is the bee-less hour of evening when flowers droop languidly in the breathless silence like diaphanous women dizzied by the heat of the day — that poignant moment when all Nature seems to pant, as the hart, for cooling streams and it's perfectly clear we're not going to get very much further in that vein so let me just say that blasted watering time has come round again. And if I don't do it now the whole blithering garden's going to be stone dead by breakfast time, curse it, backwards and forwards and upside down. »

Patrick Campbell, dans le *Sunday Times* du 9 juin 1974

Ces trois aspects de la connotation énonciative semblent donc assumer une fonction sociale, du type de celle que nous avons signalée pour la connotation lexicale. Dans une situation de communication orale par contre, il est probable que ces trois procédés de connotation, et en particulier les deux derniers, peuvent assumer des fonctions tout autres : affirmation de la supériorité du locuteur sur l'interlocuteur, agression pure et simple, etc.

Enfin il est certain que dans le cadre de la fonction générale de la presse, l'information, des « énoncés » particuliers (articles ou énoncés atomiques) peuvent assumer des fonctions secondaires qui prennent souvent le pas sur l'information : agressions, menaces, insultes, provocations, incitation à la haine, etc.

L'étude de ces fonctions et de leurs manifestations linguistiques commence à peine, et pose tout le problème, plus que linguistique, des rapports entre la presse et ses lecteurs.

Nous avons tenté ici d'esquisser les problèmes posés par un entraînement à la compréhension écrite avancée, et à l'expression écrite non-littéraire. Mais ce faisant nous avons été amené à nous interroger sur les rapports entre la presse et la langue d'une part, et entre la presse et ses lecteurs d'autre part. Autant de problèmes qui relèvent aussi bien de la connaissance de la langue maternelle que de l'apprentissage et de la connaissance d'une deuxième langue.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BARTHES, R. (1967). — *Système de la mode*. Paris, Editions du Seuil.
- HEDDESHEIMER et al. (1973). — « Vers un enseignement de l'expression orale en anglais ». In *Mélanges pédagogiques*.
- HOLEC, H. (1973). — « L'illocution : problématique et méthodologie ». In *Mélanges pédagogiques*.
- VENDRYES, H. (1923). — *Le langage. Introduction linguistique à l'histoire*. Paris, Albin Michel, 1968. [Réimpr.].